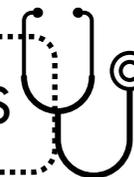


# RÉCAP : RESPONSABILITÉS MÉDICALES



	PÉNALE	CIVILE	ADMINISTRATIVE	DÉONTOLOGIQUE
QUI ?	Tout le monde	Médecins libéraux	Médecins hospitaliers	Tous les médecins
CAUSES	Infractions au code pénale : - Atteintes volontaires - Atteintes involontaires - Infractions contre l'humanité	Non-respect du contrat de soin = obligation de moyen	- Fautes techniques - Fautes d'exercice médical - Fautes détachables du service	Non-respect du code de déontologie
TRIBUNAUX	Police -> Contravention Correctionnel -> délits (la +part du temps) Cours d'Assise -> Crime	Tribunal judiciaire	Tribunaux administratifs	Médecins du Conseil de l'Ordre des médecins
SANCTIONS	Prison/ amende	Domages + intérêts	Domages + intérêts	Suspension temporaire ou définitive
ASSURANCE	NON	OUI	OUI	NON